

DÉCLARATION

Rattachement d'une limousine de grand luxe à un permis

Nom du titulaire :	N° permis CTQ :
Marque :	Modèle :
Année :	N° d'identification du véhicule (N.I.V.) :

Type d'automobile ou de véhicule (cocher une seule case)

<input type="checkbox"/> Une automobile de type berline ou familiale, équipée : <ul style="list-style-type: none"> • d'au moins 4 portières latérales.
<input type="checkbox"/> Une fourgonnette dont la masse nette est inférieure à 3 500 kilogrammes, équipée : <ul style="list-style-type: none"> • d'un marchepied; • de 3 ou 4 portières latérales comprenant chacune une fenêtre.
<input type="checkbox"/> Un véhicule utilitaire dont la masse nette est inférieure à 3 500 kilogrammes, équipé : <ul style="list-style-type: none"> • de 3 ou 4 portières latérales; • de 4 roues motrices ou d'un dispositif permettant une traction intégrale.
<input type="checkbox"/> Un véhicule utilitaire dont la masse nette est supérieure à 3 500 kilogrammes, équipé : <ul style="list-style-type: none"> • de 3 ou 4 portières latérales; • de 4 roues motrices ou d'un dispositif permettant une traction intégrale ou de 2 roues motrices.
<input type="checkbox"/> Un véhicule accessible aux personnes handicapées dont la masse nette est inférieure à 3 500 kilogrammes, équipé : <ul style="list-style-type: none"> • d'une rampe d'accès pour fauteuil roulant ou d'une plate-forme élévatrice, aménagé de sorte qu'au moins 2 personnes en fauteuil roulant puissent y prendre place; • d'un dispositif de retenue, fixé par 4 ancrages au plancher, servant à immobiliser chaque fauteuil roulant dans la même position que les sièges permanents installés par le manufacturier; • pour chaque fauteuil, de ceintures de sécurité composées d'un baudrier et d'une ceinture sous-abdominale. <p>Important : Un véhicule accessible aux personnes handicapées peut avoir une masse nette jusqu'à 4 000 kilogrammes lorsqu'il est équipé d'une plate-forme élévatrice.</p>

Autres caractéristiques (cocher les cases applicables)

Le titulaire d'un permis propriétaire de taxi dont les services sont spécialisés afin d'offrir des services de transport par limousine de grand luxe doit utiliser comme limousine de grand luxe une automobile ou un véhicule qui :

<input type="checkbox"/>	satisfait aux exigences de la Loi sur la sécurité automobile (L.C. 1993, c. 16);
<input type="checkbox"/>	est équipé par le manufacturier pour transporter au plus 9 personnes;
<input type="checkbox"/>	est d'un modèle qui date d'au plus 4 ans, au moment de ma demande à la Commission;
<input type="checkbox"/>	correspond à la marque la plus luxueuse mise en marché par son fabricant à l'époque;
<input type="checkbox"/>	a au moins 340 centimètres d'empattement ou <input type="checkbox"/> est un modèle dont le châssis n'a pas été modifié et dont l'empattement est de plus de 330 cm;
<input type="checkbox"/>	est équipé par le manufacturier d'au moins 4 ceintures de sécurité;
<input type="checkbox"/>	est muni d'un toit rigide;
<input type="checkbox"/>	est équipé de portières latérales comprenant une fenêtre dont la glace est à commande électrique;
<input type="checkbox"/>	est équipé d'une cloison pouvant isoler la banquette avant de celle des passagers;
<input type="checkbox"/>	est équipé d'un système d'intercommunication permettant la communication entre le conducteur et les passagers (Règlement sur le transport par taxi - Ville de Montréal seulement);
<input type="checkbox"/>	est équipé d'un climatiseur à contrôle de température et d'un système de chauffage contrôlables par un passager assis sur le siège arrière;
<input type="checkbox"/>	est équipé d'un téléphone cellulaire accessible au client;
<input type="checkbox"/>	possède une carrosserie exempte de rouille et couverte d'une peinture dont le fini est ni écaillé, ni éraflé.

Déclaration

Je reconnais la véracité et l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

_____ Signature de la personne autorisée	_____ Nom (en majuscules)	_____ Année Mois Jour
--	------------------------------	--------------------------------